



De gauche à droite : Sylvain Choquette (Caisse Desjardins du Haut-Richelieu), Maxime Gagnon-Baron (Directeur de comptes, Desjardins Entreprises Haut-Richelieu–Yamaska), Francis Laganière (propriétaire de l'entreprise), Sébastien Laganière (propriétaire de l'entreprise), Daniel Turgeon (Directeur général, Desjardins Entreprises Haut-Richelieu–Yamaska).

Desjardins Entreprises Haut-Richelieu–Yamaska et la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu ont eu le plaisir de remettre dernièrement 10 000 \$ à Lagabière – Brasserie artisanale pour leur projet innovant.

Cette donation en provenance du FONDS C de Desjardins pourra notamment être utilisée pour l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise, l'investissement dans des équipements spécialisés ainsi que la recherche et la conception de nouveaux produits.

Le programme FONDS C vise à apporter une aide financière aux entrepreneurs de la région afin de les soutenir dans leurs projets de croissance.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'un des cinq volets suivants :

1. Innovation
2. Relève d'entreprise
3. Développement des marchés étrangers
4. Investissement dans les talents
5. Investissement en équipements écoénergétiques